

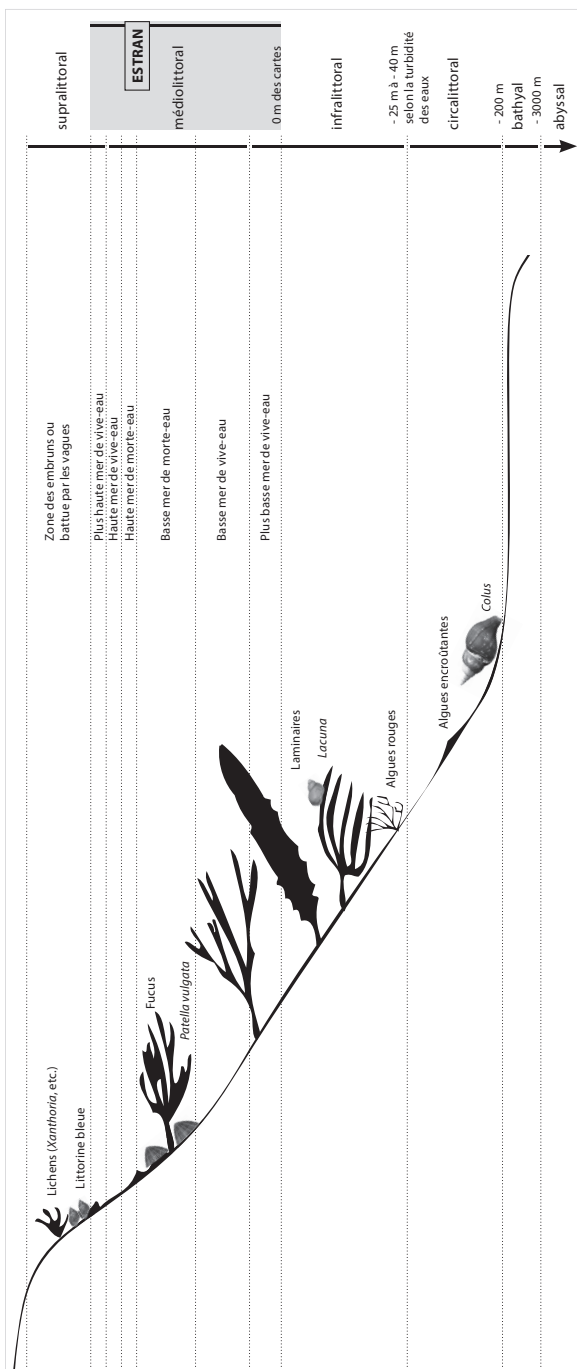


GUIDE des  
**coquillages**  
de France

Atlantique  
et Manche

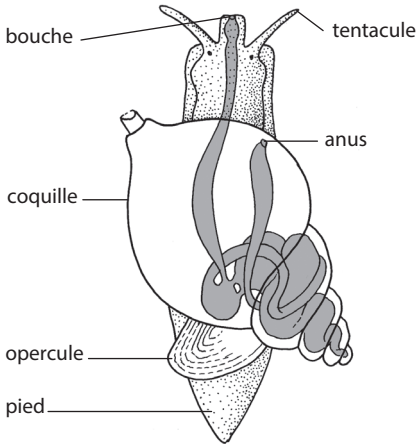
Jean-Louis Delemarre  
Cédric Audibert

**Belin:**

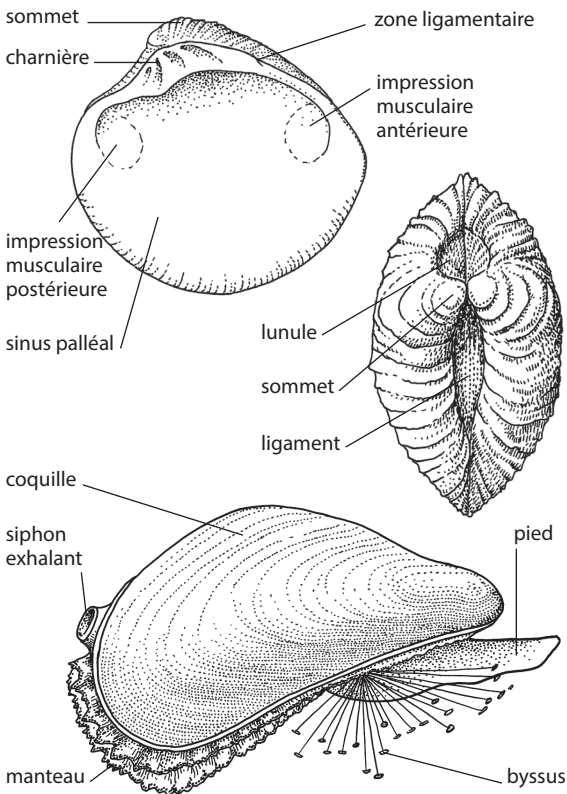


**Zones des marées caractérisées par la présence d'algues et de mollusques**

# MORPHOLOGIE DES MOLLUSQUES



**Gastéropode**



**Bivalve**



GUIDE des  
**coquillages**  
de France  
Atlantique  
et Manche

Jean-Louis Delemarre  
Cédric Audibert

**Belin:**

Collection dirigée par Guillaume Eyssartier.

Bart Buyck, *Guide des Champignons de la montagne*, 2009.

François Dusak, Pierre Lebas et Pascal Pernot, *Guide des Orchidées de France*, 2009.

Jérôme Morin, *Guide des Oiseaux des villes et des jardins*, 2009.

**Retrouvez les ouvrages des éditions Belin sur le site Internet :  
[www.belin-editeur.com](http://www.belin-editeur.com)**

### REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier en premier lieu M<sup>me</sup> **Sandrine Heusser** (École normale supérieure, Lyon) pour sa photothèque marine qu'elle a mise entièrement à notre disposition.

Nos remerciements vont également à :

- M. **Jean-Jacques Ferrer** pour sa relecture avisée et méticuleuse de l'ensemble de l'ouvrage ;
- M<sup>me</sup> **Éliane Delemarre** pour ses patientes relectures et son accompagnement sur le terrain en Loire-Atlantique ;
- M<sup>me</sup> **Lætitia Dalla Corte-Audibert** pour son aide dans la rédaction du glossaire et pour ses relectures ;
- M<sup>me</sup> **Claudine Fortune** et M. **Hervé Fortune** pour nous avoir accompagnés plusieurs journées dans le Morbihan afin de réaliser des photos, ainsi que M<sup>me</sup> **Maroussia Delemarre**, en Loire-Atlantique ;
- M. **Michaël Dierkens** pour la relecture de l'ouvrage effectuée avec un regard extérieur à la discipline et pour ses remarques très pertinentes ;
- M. **Michel Le Quément** pour l'aide qu'il nous a apportée dans la détermination et le prêt de beaux spécimens à photographier, ainsi que M. **Robert Le Neuthiec** pour nous avoir permis de reproduire sa magnifique photo d'*Akera bullata* ;
- M. **Bruno Anseew** (Belgique) pour la détermination de plusieurs chitons, ainsi que M. **Gary Cobb** (Australie) pour son aide à la détermination des Nudibranches ;
- M. **Joël Clary** (musée des Confluences) pour la mise à disposition du matériel microphotographique du Centre de conservation et d'étude des collections, ainsi que M. **Yves Rozier** pour son aide technique ;
- MM. **Dominique Dalla Corte** et **Henri Audibert** pour le matériel photographique qu'ils nous ont obligeamment prêté pour le terrain.

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que les « copies ou reproduction strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » [art. L. 122-5] ; il autorise également les courtes citations effectuées dans un but d'exemple ou d'illustration. En revanche, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » [art. L. 122-4]. La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au C.F.C. (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006, Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

# SOMMAIRE

<b>Avant-propos</b>	4
<b>Particularités de la zone littorale</b>	5
Étage vertical	5
Répartition géographique	6
Milieux et conditions de vie	6
1. Milieux rocheux	6
2. Milieux sableux	7
3. Milieux vaseux	7
4. Quelques milieux particuliers	7
Adaptations	8
<b>La vie sous-marine</b>	9
Les filtreurs	9
Les détritivores et les herbivores	9
Les carnivores et les parasites	10
<b>Des espaces fragiles et menacés</b>	11
Pollutions	11
Modification des milieux	11
Introduction d'espèces allochtones	12
Prédation humaine	12
<b>Les mollusques et les hommes</b>	13
Les bivalves	13
Les gastéropodes	13
Les céphalopodes	13
<b>Classification des mollusques</b>	14
<b>Morphologie</b>	14
<i>Nomenclature</i>	15
<b>Comment utiliser ce guide ?</b>	16
<b>Les mollusques en fiches</b>	18-213
<b>Bibliographie</b>	214
<i>Sites Internet et associations</i>	215
<b>Glossaire</b>	216
<b>Index des noms</b>	218

## AVANT-PROPOS

Depuis toujours les coquillages, avec leur richesse de formes et leur variété de couleurs, ont fasciné l'homme. La nature a fait preuve d'une très grande imagination pour concevoir les formes les plus extraordinaires. Bien sûr, la faune des eaux tropicales est celle qui révèle le plus d'exubérance et de diversité au sein de ce phylum remarquable. Les mollusques constituent, avec les arthropodes, l'un des groupes les plus importants du règne animal avec près de 100 000 espèces vivantes répertoriées et décrites. La faune française, bien que moins spectaculaire, comprend plusieurs centaines d'espèces, dont un certain nombre est facilement observable à la faveur des grandes marées ou tout simplement en « laisses de mer », surtout après une tempête.

Le présent guide se propose d'approcher la faune marine des côtes atlantiques. Cette édition couvre la Bretagne Nord et Sud, ainsi que le Golfe de Gascogne et la Manche. La Bretagne est souvent citée car la faune malacologique de cette région est la plus représentative. La faune de la Manche, bien qu'enrichie par des espèces d'eaux plus froides, est beaucoup plus pauvre que les précédentes. De nombreuses petites espèces, de détermination malaisée, ont été volontairement omises ou représentées seulement par les espèces principales de leur genre.

Cet ouvrage permettra aux lecteurs de déterminer la plupart des coquillages rencontrés sur les plages ou pêchés à grande marée. La systématique que nous avons suivie est celle du WoRMS\*, formidable base de données consultable sur internet et mise à jour régulièrement par des spécialistes. Néanmoins, afin de ne pas limiter l'ouvrage aux seuls aspects taxinomiques, des détails biologiques (mode de vie, habitats, nourriture) et, le cas échéant, l'utilisation qui est faite par l'homme de certaines espèces sont présentés respectivement dans les rubriques « Habitat » et « Le saviez-vous ? » ou en tête de fiche.

### Comment utiliser ce guide ?

Pour une détermination efficace et sûre d'une espèce rencontrée, le livre est là pour vous guider. Pour plus de détails, voir le **mode d'emploi** détaillé (p. 16).

Si la procédure d'identification échoue, recommencez-la pour confirmation. Si aucune des fiches ne correspond à votre coquillage : le mieux est alors de faire des photographies en notant bien le lieu et la date de la découverte. Vous pourrez ensuite transmettre ces images et informations à des spécialistes pour une tentative d'identification (voir Sites Internet et association, p. 215).

---

\* Base de données taxinomiques sur les organismes marins <https://www.marinespecies.org>



## PARTICULARITÉS DE LA ZONE LITTORALE

La **zone littorale marine** est définie comme l'étroite aire (quelques centaines de mètres de largeur, le plus souvent) s'étendant le long des côtes, de part et d'autre de la limite terre-eau. Le contact de la mer et de la terre constitue le vivier d'une multitude d'espèces animales. La zone de balancement des marées, encore appelée zone intertidale ou estran, est la plus riche et la plus diversifiée, mais le flux et le reflux perpétuels de la mer ont imposé des conditions variées et souvent difficiles pour les espèces qui vivent dans des équilibres de vie fragiles qu'un rien peut bouleverser. Cette fragilité des milieux et des communautés animales est malheureusement trop souvent liée à des destructions et à des pollutions de toutes sortes, alors qu'elle devrait nous faire prendre conscience de l'urgence et de l'utilité à les conserver. L'homme est devenu l'unique acteur du maintien ou de la disparition de ces équilibres.

### Étageage vertical (voir tableau en 2<sup>e</sup> de couverture)

Le littoral est traditionnellement divisé en plusieurs étages en fonction des espèces d'algues qui s'y développent. Les mollusques sont répartis dans ces différents étages et de nombreuses espèces ont une faible amplitude écologique et auraient pu, à l'instar des ceintures d'algues, être choisies pour caractériser l'étageage vertical du littoral :

- le **supralittoral** comprend la zone des hautes mers de vives eaux de fort coefficient et la zone des embruns. Ce niveau est caractérisé par la présence de lichens (*Lecanora*, *Xanthoria*, *Verrucaria*). La Littorine bleue (p. 56), la Littorine des rochers (p. 74) et le gastéropode pulmoné *Myosotella myosotis* sont caractéristiques de cette zone. Le schorre occupe en grande partie cet étage ;
- le **médiolittoral** est la zone normale de balancement des marées, caractérisé par une alternance émergence-immersion et par la présence d'algues brunes (*Fucus* et *Pelvetia*). Le Bigorneau et la Bernique colonisent cet étage. La **slikke** (voir p. 7) occupe cet étage ;
- l'**infralittoral** va de la zone des basses mers de vives eaux de fort coefficient à une profondeur de 25 m ; il est fréquenté par les laminaires et les algues rouges. Les *Lacuna* (p. 48 et p. 68), par exemple, se rencontrent à cet étage ;
- le **cirralittoral** fait suite à l'infralittoral. Il est représenté par des algues rouges sciaphiles et des algues encroûtantes. Il correspond au plateau continental. La lumière y est très faible ;
- le **bathyal** puis l'**abyssal** font suite au cirralittoral à partir de 200 m de profondeur. Ces zones se caractérisent par une faune appauvrie du fait des conditions difficiles qui y règnent. Peu de mollusques y vivent.

La distribution verticale des mollusques (et bien sûr des autres invertébrés) est directement liée à cet étageage des milieux de vie.

## Répartition géographique

Le littoral atlantique français s'étend sur 3000 km de côtes, avec des paysages littoraux très variés. De Dunkerque à Biarritz, la zone côtière comprend des zones rocheuses, sableuses et vaseuses. Au nord s'étendent des zones de sables, de galets et de falaises calcaires. À l'ouest, le Cotentin marque une barrière biogéographique importante.

Le littoral breton comprend surtout des zones rocheuses granitiques entrecoupées de zones sableuses ou vaseuses. Les zones d'estran sont très développées et les marées peuvent être très importantes surtout en Bretagne Nord (Golfe de Saint-Malo). D'une manière globale, la pointe de la Bretagne délimite deux grands domaines naturels caractérisés par une faune et une flore différentes. Au sud, le golfe de Gascogne marque la fin de la province lusitanienne ; au nord, la Manche marque le début de la province boréale. La zone de contact de ces deux provinces, correspondant à la Bretagne, est la plus riche du point de vue de la biodiversité marine.

Le littoral aquitain fait suite au littoral breton. Il est constitué de zones basses ou dunaires avec des marais maritimes comme le marais de Guérande, le Marais poitevin et le Marais charentais et de quelques zones rocheuses calcaires. Les zones d'estuaire sont caractérisées par une sédimentation et un envasement élevés. Ce sont des milieux riches en bivalves telles les Coques et la Telline baltique. Dans les estuaires, les eaux continentales douces se mêlent à l'eau de mer et sont fréquentées par une faune particulière. Au sud de l'estuaire de la Gironde, la côte est sableuse, jusqu'à Biarritz, puis rocheuse jusqu'à l'Espagne.

## Milieux et conditions de vie

Les milieux côtiers peuvent être divisés en trois grandes catégories en fonction de la nature du substrat.

### 1. Milieux rocheux



Milieux rocheux couverts de *Fucus*.

Les fonds rocheux sont riches en algues *Fucus* et laminaires. Les roches constituent de véritables écosystèmes où vivent de très nombreux mollusques : les patelles (*Patella vulgata*, *P. depressa*) couvrent les rochers dans la zone des balanes et adoptent des formes différentes selon que le mode est battu ou abrité ; sous les pierres se rencontrent en grande quantité des Trochidae de différentes espèces (*Steromphala pennanti*, *S. umbilicalis*, *Phorcus lineatus*), des nasses (*Tritia incrassata*, *T. reticulata*) ; les flaques sont occupées par des aplysies, des tapes (*Ruditapes*, *Venerupis*), des littorines

(*Littorina littorea*); dans les zones algueuses, on trouvera des littorines (*Littorina obtusata* et *L. fabalis*), l'Helcion (*Patella pellucida*), des *Lacuna*, etc. Les zones très battues sont moins riches.

## 2. Milieux sableux

Les zones sableuses sont particulièrement riches en bivalves (cou-teaux, mactres, spisules, vénus, donaces, tellines, psammobies, lutraires, etc.) vivant à différentes profondeurs. Les principaux gastéropodes typiques de ces milieux sont les nasses rampant sur le sable à la recherche de nourriture, les natices et l'Actéon.

En zone rocheuse, les fonds sableux renferment de nombreuses petites espèces comme les cérithes réticulés et les scalaires.

## 3. Milieux vaseux

Les vasières sont caractérisées par des milieux calmes, notamment à l'intérieur des zones estuariennes ou des lagunes, peu oxygénés. Ils sont fréquentés par de nombreux bivalves (scrobiculaires et coques) dont certains vivent enfouis en profondeur dans la vase, et par des hydrobies pouvant être localement très abondantes. Dans les zones sablo-vaseuses, d'autres espèces vasicoles sont rencontrées, notamment les palourdes, les *Loripes*, les *Abra* et les *Parvicardium*. La **slikke**, correspondant à la partie basse de l'estran, recouverte à chaque marée, est une zone envasée qui abrite une faune spécifique à *Limecola* et *Mya arenaria*.

## 4. Quelques milieux particuliers

Quelques milieux ou micro-milieux du domaine marin sont peuplés par une faune bien particulière. Les herbiers à zostères, les crampons des algues laminaires, le maërl et les laisses de mer en sont différents exemples. Nous développerons les deux premiers afin de bien montrer la richesse et l'originalité des faunes qui y vivent.



Milieu algueux à Littorines.



Vasière avec algues et arénicoles, occupée par *Scrobicularia plana* et *Cerastoderma edule*.



Herbier à zostères.



Crampon de laminaire abritant *Sterromphala cineraria*.

- **Herbiers à zostères** : les zostères sont des plantes à fleurs marines, proches des posidonies de Méditerranée. Elles se rencontrent dans les zones calmes où elles forment des herbiers parfois importants qui constituent un refuge pour de nombreuses espèces de mollusques comme les jujubes (*Jujubinus striatus*), les phasianelles, *Rissoa membranacea*, *Bittium reticulatum* et certains hétérobranchés (*Haminoea navicula* et *Akera bullata*).

- **Crampons des laminaires** : de nombreuses espèces vivent aux dépens des algues. Ainsi l'Helcion (*Patella pellucida*) se rencontre sur les laminaires qu'il broute et finit par fragiliser. La Patelle rugueuse (*Patella ulyssiponensis*) vit généralement cachée sous une algue qui pousse sur elle. Les crampons des laminaires constituent de véritables mini-écosystèmes abritant de nombreux organismes. De petits bivalves comme les anomies (*Anomia ephippium*, *Heteranomia squamula*), *Kellia suborbicularis* ou de petites espèces de la famille des moules (*Modiolarca* et *Musculus*) s'y rencontrent fréquemment. D'autres mollusques peuvent s'y abriter comme les gibbules ou les nasses.

## Adaptations

Des contrastes saisissants existent entre les zones recouvertes à chaque marée haute (partie inférieure de l'estran ou **slikke**) et les zones recouvertes seulement lors des grandes marées (partie supérieure de l'estran ou **schorre**), ceci en milieu vaseux. En outre, les cycles d'alternance émer-sion-immersion imposés par les marées, selon la triple combinaison des rythmes journalier, mensuel et saisonnier, ont déterminé des conditions adaptatives très strictes aux espèces qui doivent subir quotidiennement des variations de salinité, d'exposition aux ultra-violets, de température et surtout d'une mise à l'air libre pour des organismes fondamentalement adaptés à la respiration aquatique. Les stratégies mises en place pour vivre à la fois hors et sous l'eau sont étonnantes, tant dans les modifications biologiques, que dans les comportements.

À côté des aménagements, il faut encore citer le « nettoyage » des plages, dommageable à toute une faune invertébrée qui vit dans les laisses de mer. La destruction du maërl utilisé en agriculture et le dragage des côtes détériorent les fonds et altèrent la biodiversité. À l'inverse, les épaves peuvent constituer des milieux de vie très riches pour un grand nombre d'espèces, dont les Xylophages (p. 194).

## **Introduction d'espèces allochtones**

L'introduction, volontaire ou non, par l'Homme d'espèces exotiques (allochtones) entraîne des problèmes de compétition avec les espèces autochtones. Certaines espèces introduites peuvent trouver des conditions de développement optimal et entrer directement en concurrence avec des espèces locales. Tel est le cas de la Crépide, de l'Huître creuse, de la Palourde japonaise ou du Bigorneau perceur du Pacifique. Malgré la connaissance des problèmes que pose l'introduction d'espèces exotiques, de nouvelles espèces sont introduites au gré des échanges maritimes – volontairement ou involontairement – et certaines parviennent à s'installer durablement.

## **Prédation humaine**

La pêche exerce une pression constante sur les populations d'espèces marines consommables et indirectement sur les autres espèces. Une pêche à pied excessive et répétée est préjudiciable à la faune locale et certaines zones peuvent être sensiblement appauvries et dégradées. Le milieu est parfois complètement bouleversé après le passage des râteaux de centaines de pêcheurs rassemblés sur une même zone. Des réglementations ont été mises en place visant à limiter le nombre d'individus prélevés et à respecter des tailles minimales de prélèvement. Malgré ces réglementations et les nombreuses mises en garde, les fragiles milieux du littoral sont encore aujourd'hui mal respectés, les pêches encore excessives et les pierres pas toujours remises à leur place. Le petit écosystème, abrité sous chacune des pierres retournées à marée basse, meurt complètement si celles-ci ne sont pas vite remises à l'endroit. Par ailleurs, les algues qui vivaient dessus et qui se retrouvent dessous se putréfient rapidement, rendant le milieu inhabitable.



Une pêche excessive peut nuire aux milieux et aux espèces.

## LES MOLLUSQUES ET LES HOMMES

L'importance économique des mollusques est considérable. L'ostréiculture (élevage des huîtres) et la mytiliculture (élevage des moules) sont des domaines d'activité privilégiés. Les grands bassins conchylicoles d'Arcachon et de Marennes-Oléron produisent chaque année plusieurs dizaines de milliers de tonnes d'huîtres. Les moules sont élevées sur des pieux appelés bouchots ou sur des cordes.

### Les bivalves

De nombreux bivalves sont pêchés et consommés par l'Homme. Les moules et les huîtres forment des communautés très importantes et certaines zones rocheuses sont entièrement transformées en huître ou en moulière. La Coquille Saint-Jacques est pêchée lors des grandes marées d'équinoxe. Elle paraît s'être raréfiée et elle est surtout ramassée par dragage par les bateaux de pêche. Les couteaux (*Ensis*, *Solen*) sont souvent recueillis pour servir d'appâts pour la pêche aux poissons. Enfin, beaucoup d'autres bivalves sont ramassés à la grappe ou à la main comme les palourdes, les coques, les donaces, les dosinies, les praires, les clams, voire les amandes de mer.

### Les gastéropodes

Deux espèces sont plus rarement pêchées à la main : le Bigorneau dans le médiolittoral et le Bulot (*Buccinum undatum*) essentiellement durant les grandes marées d'hiver. Les patelles parfois consommées, sont décollées de leur support à l'aide d'un tournevis ou d'un couteau.

### Les céphalopodes

Les espèces concernées sont le Calmar et la Seiche qui se pêchent au chalut. Le Poulpe, plus rare, est parfois remonté dans les casiers à crabes.

Outre la pêche, les mollusques ont aussi intéressé l'Homme pour les différentes productions naturelles comme la nacre, les perles, l'encre noire ou sépia, la pourpre, ou tout simplement comme objet de décoration.



Huître (en blanc) et moulière (en gris) ; au premier plan, les *Fucus* reculent avec la progression des bancs d'huîtres et de moules.

## CLASSIFICATION DES MOLLUSQUES

Les mollusques constituent un embranchement, le deuxième en nombre après les arthropodes. On peut le diviser en 5 classes principales :

- les **polyplacophores** ou **chitons** : animaux aplatis recouverts d'une coquille faite de 8 plaques articulées ;
- les **gastéropodes** ou **gastropodes** : animaux avec ou sans coquille pourvus d'un pied (le mot gastéropode signifie « estomac situé dans le pied »). La coquille, quand elle existe, est de forme très variée, le plus souvent spiralée. Certains sont pulmonés (escargots et limaces) ;
- les **céphalopodes** : animaux avec coquille externe ou interne, parfois sans coquille (poulpe), généralement avec 8 ou 10 tentacules, parfois plus comme le Nautilé exotique ;
- les **bivalves** ou **lamellibranches** : animaux à respiration branchiale ; coquille constituée de deux valves réunies avec une charnière ;
- les **scaphopodes** ou **dentales** : animaux dont la coquille est en forme de tube ouvert aux deux extrémités.

Les gastéropodes (plus de 90 000 espèces) et les bivalves (plus de 10 000 espèces) constituent l'essentiel des mollusques.

## MORPHOLOGIE

(voir planches au début et à la fin de ce guide)

Les mollusques ont un corps non segmenté (à la différence des vers annélides) composé d'une tête, d'un pied, d'une masse viscérale et d'un manteau qui produit presque toujours une coquille, élément vraiment caractéristique des mollusques. En milieu marin, la coquille a pour objectif principal de protéger l'animal de la prédation et, en milieu terrestre, de la dessiccation. Elle est absente ou réduite chez certains mollusques comme les Nudibranches. Elle est constituée de **cristaux de calcite** et **d'aragonite** synthétisées à partir de carbonate de calcium présent dans l'eau de mer (90 %) et de protéines sécrétées par le manteau (10 %). La **couche la plus interne**, ou **nacre**, est fortement irisée du fait de la disposition des cristaux d'aragonite. Elle est fabriquée par la surface du manteau. La **couche médiane** est composée d'un mélange de cristaux de calcite et d'une protéine, la **conchyoline**. Elle est fabriquée par le bord du manteau. Enfin, la **couche la plus externe**, ou **périostracum**, présente chez certains mollusques un aspect corné et se détache très souvent du reste de la coquille. Elle est fabriquée par le bord du manteau.

La coquille est un élément très important de la détermination. Chez les gastéropodes (ex. : *Aporrhais pespelecani*), elle est en général spiralée autour d'un axe central, la **columelle**. Elle croît du **sommet** (apex), dont les premiers tours forment la **protoconque**, à la base, soit le côté le plus élargi. La partie antérieure correspond à la partie basale. Elle est très souvent marquée de dessins et de structures variées : **tubercules**, **varices**, **côtes**, **épines**, **digitations**, etc.

Chez les **bivalves** (ex. : *Mya arenaria*), la coquille est formée de deux **valves**, souvent symétriques et s'ajustant parfaitement, unies par une **charnière** et actionnée par des **muscles** qui permettent leur ouverture ou fermeture. À la partie postérieure se trouvent les **siphons** et le **sinus palléal**, tandis qu'à la partie antérieure sort le **pied**. En tenant le bivalve dans les deux mains, la partie antérieure étant en avant, la **valve droite** est dans la main droite, et la **valve gauche**, dans la main gauche. Les empreintes laissées par les muscles adducteur et rétracteur et le bord du manteau (**ligne palléale**) permettent assez facilement la séparation des deux coquilles d'aspect général parfois semblables.

Chez les **chitons** (ex. : *Callochiton septemvalvis*), la coquille est remplacée par une série de huit petites plaques souvent finement sculptées. L'animal est aplati dorso-ventralement et est entouré d'un **périnotum** ou **ceinture**. Des ornements variés existent sous forme d'**écailles**, de touffes de **soies** ou de **spicules** disposées plus ou moins régulièrement sur ce périnotum.

Les **scaphopodes** ou **dentales** (ex. : *Antalis novemcostata*) ont une coquille tubulaire en forme de dent caractéristique. Ils sont ouverts aux deux extrémités.,

## Nomenclature

Tous les êtres vivants sont classés selon le système de Linné proposé en 1758. Chaque espèce a reçu un nom latin suivi du nom de l'auteur et de l'année de la publication de la description. Par exemple : *Sepia elegans* Blainville, 1827. *Sepia* est le nom de genre qui comprend plusieurs espèces, dont *Sepia elegans*. Ce **nom scientifique** est universellement adopté, au contraire des **noms vernaculaires** variant non seulement avec les langues, mais aussi avec les régions. Ainsi la Patelle, aussi appelée Bernique ou Bernicle possède encore une vingtaine d'autres noms régionaux, auxquels il faudrait ajouter une vingtaine d'appellations italiennes, anglaises, etc., qui n'ont pas tous le même sens et qui incluent souvent plusieurs espèces distinctes.

Il existe néanmoins de nombreux synonymes scientifiques, et la communauté scientifique a la charge de statuer sur la validité de ces noms ou la priorité d'un nom sur un autre. Nous avons suivi ici la nomenclature de WoRMS (voir p. 4), probablement la plus fiable existant à ce jour. Il est très facile d'obtenir à partir de cette liste l'ensemble des autres appellations que le lecteur pourrait rencontrer dans d'autres ouvrages.

Nous avons aussi essayé de mettre un nom vernaculaire lorsqu'il existait, parce qu'il est souvent plaisant et parfois moins contraignant d'utiliser des noms français. Ces noms désignent parfois plusieurs espèces et sont donc à utiliser avec précaution. Seuls les noms scientifiques en latin renvoient théoriquement à une seule et même espèce.

Nous avons dans cet ouvrage conservé une vision « traditionnelle » de la classification surtout pour des raisons pratiques. Nous n'avons considéré que les niveaux classe, famille, genre et espèce. Certaines formes ou variétés particulières ont été signalées ou décrites, sans préjuger de leur valeur réelle. Par souci de simplicité, nous les avons nommées **formes**.



## COMMENT UTILISER CE GUIDE ?

Les mollusques sont, dans ce guide, répartis en fonction de caractères morphologiques simples, tirés de l'observation précise de la coquille, lorsque celle-ci existe. Les quelques mollusques sans coquille ou à coquille non apparente (interne) sont tous groupés en tout début d'ouvrage (p. 18-27).

Lorsque vous observez un mollusque vivant, ou bien lorsque vous ramassez une coquille, vous devez l'observer avec attention afin de pouvoir répondre aux questions suivantes :

- la coquille est-elle **spiralée** ou **enroulée** ?
- la coquille est-elle formée de **deux parties à peu près égales**, ou **valves** ?
- la coquille a-t-elle une **forme originale** qui ne rentre pas dans les deux catégories ci-dessus ?

### Ensuite laissez-vous guider par les onglets !

Noms français

Noms latins

Description

Description concise des caractères importants pour l'identification

Habitat et Risques de confusion

Description précise du milieu de vie de l'espèce, ainsi que des espèces proches pouvant prêter à confusion

Le Saviez-vous ?

Anecdotes et autres observations sur l'espèce traitée ou sur les mollusques en général

Photos descriptives

Plusieurs photos représentent chaque espèce sous différents angles. Lorsque nécessaire, une photo de l'animal dans son milieu est aussi fournie

### Troque-mage et T. blanchâtre

*Gibbula magus* Linnaeus, 1758, Trochidae  
*Steromphala albida* (Gmelin, 1791), Trochidae

#### GIBBULA MAGUS (TROQUE-MAGE)

**Grande** et belle espèce, atteignant 30 mm de haut.

**Couleur** de blanc uni au blanc avec des taches brunes ou rouges sur la spire ; face inférieure (base) souvent plus vivement colorée.

**Coquille** caractérisée par un profil en escalier avec des cordons noduleux près de la suture.

**Ombilic** généralement large.

#### STEROMPHALA ALBIDA (TROQUE BLANCHÂTRE)

**Espèce** plus petite de gastéropode, ressemblant à la précédente.

**Couleur** blanche avec ou sans taches brunes.

**Coquille** à tours plats avec des cordons relativement lisses.

**Ombilic** généralement fermé par une callosité.

La Troque-mage possède une variété plus petite, de couleur pâle, à ombilic réduit, que l'on rencontre plus fréquemment sur la côte ouest de l'île de Noirmoutier : elle ressemble à la Troque blanchâtre, mais s'en distingue par ses tours arrondis et noduleux.

**Habitat** : *G. magus* est une espèce de l'infralittoral que l'on récolte fréquemment à grande marée basse. Elle vit sur le sable grossier et dans le maërl, entre les blocs de roche. *S. albida* est une espèce du bas de l'estran et de l'infralittoral sablo-vaseux. Elle affectionne les milieux calmes semi-fermés.

**Risques de confusion** : aucun.

#### Le saviez-vous ?

La Troque blanchâtre, originaire de l'est de la Méditerranée, a été introduite involontairement, dans la seconde moitié du <sup>xx</sup>e siècle, dans les bassins ostréicoles (Arcachon, entre du Morbihan, et certains estuaires du nord de la Bretagne).



# PRINCIPE DES ONGLETS

En quelques étapes, votre choix est réduit à une poignée de fiches : il vous sera facile de reconnaître votre mollusque en le comparant aux photographies. Les critères descriptifs (répartition, habitat, etc.) vous permettront de valider votre identification.

Commencez par les onglets en haut de page  
Quatre choix s'offrent à vous :



Si votre mollusque a une coquille spiralée, vous êtes au bon endroit !

Vous devez maintenant observer précisément la forme de la coquille, et...

... faire votre choix dans les onglets du côté droit

Coq. réduite ou interne	<b>Coquille spiralée</b>	Coquille à 2 valves	Coquille différente
<b>Spire conique</b>			
1 cm			
<i>G. magus</i>			
<b>Spire haute ou ovale : canal sigmoidal présent</b>			
<b>Spire haute ou ovale : canal sigmoidal absent</b>			
<b>Coquille en forme d'oreille (aperturés)</b>			
<b>Spire courte</b>			
Spire très allongée	Spire moyenne	<b>Spire courte</b>	

et enfin dans les onglets du bas

# Aplysie tachetée ou Lièvre de mer

*Aplysia punctata* (Cuvier, 1803), Aplysiidae

**Espèce** de grande taille, pouvant atteindre plus de 20 cm et dépasser le kilogramme.

**Couleur** lie de vin, plus ou moins moucheté de blanc.

**Coquille** proportionnellement petite (au maximum 40 mm), non spiralée, interne, cornée et de couleur brune ; habituellement assez fragile et semi-transparente.

Les Aplysies sont de grands animaux semblables aux limaces de mer et pourvus de grands parapodes qui leur servent à nager. Ces espèces, herbivores, sont très élégantes dans l'eau.

**Habitat :** les individus se réunissent, au printemps et en été, pour se reproduire au niveau de l'infralittoral, parmi les algues et les roches où on peut les observer sur leurs pontes enrubannées blanchâtres, jaune, orange ou violet, à grande marée basse.

**Risques de confusion :** deux autres espèces (*A. depilans* et *A. fasciata*, ci-dessous), se rencontrent sur nos côtes.

➔ voir aussi *Akera bullata* (p. 106), les Vélutines (p. 104) et *Philine quadripartita* (p. 108).



Ponte d'Aplysie tachetée.

## Le saviez-vous ?

Les « rhinophores » (rôle sensoriel : goût et toucher) et les tentacules buccaux ont valu aux aplysies le nom de lièvres de mer. Comme les *Akera* (p. 106), elles sécrètent une substance violette et acide lorsqu'elles sont inquiétées, ce qui fait qu'elles sont aussi nommées « pisse-vinaigre ».



*Aplysia fasciata* dans son milieu.

Coq. réduite  
ou interne

Coquille spiralée

Coquille à 2 valves

Coquille différente



Aplysie tachetée dans son milieu.

Corps en forme de limace



Détail de la coquille dans l'animal.



Aplysie libérant son « vinaigre ».

Corps avec 8 ou 10 tentacules



1 cm

Coquille d'Aplysie tachetée

2 tentacules avec des yeux

Rhinophores ou expansions variées

# Citron de mer

*Doris pseudoargus* (Rapp, 1827), Dorididae

**Espèce** grande et belle qui peut dépasser les 10 cm.

**Couleur** variable, habituellement jaune ou orange vif, parfois violette avec des motifs très variés l'aidant à se confondre avec son milieu.

**Surface** à l'aspect pustuleux très caractéristique.

**Coquille** absente.

Les Nudibranches constituent un groupe très important au sein des Hétérobranchés et sont parés des couleurs les plus vives. *D. pseudoargus* est l'une des espèces les plus répandues de nos côtes. Cachée sous les pierres, elle ressemble aux éponges encroûtées dont elle se nourrit.

**Habitat :** l'espèce se rencontre facilement, à marée basse, sous les pierres, sous les rochers et dans les herbiers à zostères. On la rencontre aussi dans le circalittoral.

**Risques de confusion :** il existe d'autres espèces de limaces de mer assez voisines, mais le Citron de mer est tout de même difficile à confondre. *Doris verrucosa* (ci-dessous), par exemple, a le corps entièrement jaune recouvert de tubercules et de grandes branchies.

➔ voir aussi les Vélutines (p. 104) et *Philine quadripartita* (p. 108).

## Le saviez-vous ?

Sur le dos du Citron de mer vit parfois un petit copépode commensal nommé *Lichomolgus agilis*.



*Doris verrucosa* dans son milieu.

Coq. réduite  
ou interne

Coquille spiralée

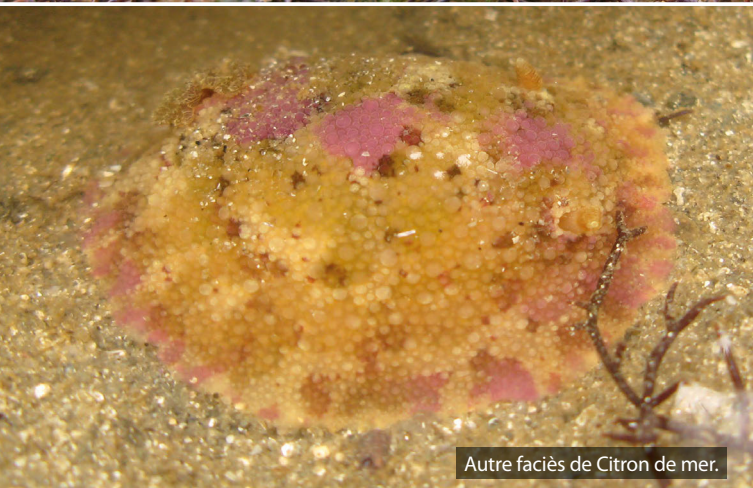
Coquille à 2 valves

Coquille différente



Citron de mer dans son milieu.

Corps en forme de limace



Autre faciès de Citron de mer.

Corps avec 8 ou 10 tentacules



Ponte de Citron de mer.

2 tentacules avec des yeux

Rhinophores ou expansions variées

- Scrobiculariidae** 148  
**Seiche** 13, 26  
**Semelidae** 158  
**Sepia** 10  
*elegans* 15, 26  
*officinalis* 26  
*orbignyana* 26  
 Sepiidae 26  
**Six yeux** 100  
**Solen** 13  
*marginatus* 134  
**Solen gaine** 134  
**Solenidae** 134  
**Sourdon** 118  
**Spisula**  
*elliptica* 144  
   *f. gracilis* 144  
*solida* 144  
   *f. truncata* 144  
*subtruncata* 144  
**Spisule** 7, 142, 144  
 elliptique 144  
 épaisse 144  
 tronquée 144  
**Spondyle** 176  
**Spurilla neapolitana** 22  
**Steromphala** 8, 30, 32, 34  
*albida* 34  
*cineraria* 30  
*pennanti* 32  
*umbilicalis* 32  
**Striarca lactea** 112  
**Talochlamys pusio** 174, 176  
**Taret** 194  
**Tectura** 9  
*virginea* 202  
**Tellimya ferruginosa** 130  
**Telline** 6, 7, 150, 152  
 de la Baltique 150  
 délicate 152  
 épaisse 150  
 opale 152  
 papillon 152  
 pourpre 152  
**Tellinidae** 150, 152  
**Teredinidae** 194  
**Teredo navalis** 194  
**Thracia**  
*convexa* 146  
*distorta* 146  
*phaseolina* 152  
*pubescens* 146  
*villosiuscula* 146  
**Thracie faséole** 146  
**Thraciidae** 146  
**Timoclea ovata** 164  
**Tonicellidae** 210  
**Tornidae** 52  
**Tornus subcarinatus** 52, 128  
**Tricolia pullus** 56  
**Triphoridae** 42  
**Tritia** 10  
*incrassata* 6, 86  
*neritea* 48, 50, 52, 54, 96  
*nitida* 86  
*varicosa* 86  
*reticulata* 6, 86  
**Trivia** 6, 10  
*arctica* 98  
*monacha* 98  
**Triviidae** 98  
**Trochidae** 6, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 56  
**Trophonopsis**  
*barvicensis* 84  
*muricatus* 84  
**Trophon** 84  
**Troque**  
 blanchâtre 34  
 épaisse 36  
**Troque-mage** 34  
**Turbonilla lactea** 46  
**Turbonille** 46  
**Turritellina carinata** 9, 40  
**Turritelle** 9, 40, 198  
**Turritellidae** 40  
**Ungulinidae** 126  
**Vanneau** 174, 176  
**Varicorbula gibba** 188  
**Velutina** 10  
*velutina* 104  
**Vélutine** 20, 22, 24, 104  
**Velutinidae** 104  
**Veneridae** 160, 162, 164, 166, 168,  
 170, 172, 190  
**Venerupis** 7  
*corrugata* 166  
   *f. saxatilis* 166  
*pullastra* 166  
*senegalensis* 166  
**Venus**  
*casina* 170  
*verrucosa* 170  
**Vénus** 7  
 fasciée 160  
 striée 160  
**Vernis** 164  
**Vers polychète** 76  
**Vibrio harveyi** 100  
**Xylophaga**  
*dorsalis* 194  
*praestans* 194  
**Xylophage** 12, 194  
**Xylophagaidae** 194  
**Zirfaea crispata** 192

## **Crédits photographiques**

Abréviations : h : haut ; b : bas ; g : gauche ; d : droite

Toutes les photos sont des auteurs sauf :

Claudine Fortune : 8h

COLIBRI - J.J. Soin : 12b

Sandrine Heusser : 9, 21b, 23b, 24, 27, 28, 36, 37, 38, 50, 55g, 56, 57, 88, 89, 99, 100, 149bg, 149bd, 160g, 177, 182g, 199d

Michel Le Quément : 25, 126

Robert Le Neuthiec : 106